



## **Du nouveau dans la prise en charge de nos patients diabétiques :**

## **L'adressage au podologue peut maintenant être systématique**

### **Vous pouvez maintenant adresser tous les diabétiques en ALD au podologue une fois/ an**

Cette consultation de dépistage et de prévention annuelle permettra :

- Gradation du risque de neuropathie et analyse des appuis (test du monofilament, diapason, prise des pouls, analyse des déviations...)
- Prévention et rappel des bonnes pratiques : état des lieux de la santé des pieds et des connaissances en matière d'hygiène et de prévention, orientation vers les bonnes pratiques afin de limiter le risque podologique et d'être attentif aux signes d'alerte

**Puis, en fonction du diagnostic posé lors de cette consultation : 3 cas de figures :**

**1. La personne ne présente pas de neuropathie ou une neuropathie isolée, elle est donc en GR 0 ou GR 1**

Un rendez-vous sera alors conseillé un an plus tard afin de refaire le point sur l'état de santé des pieds.

**Attention :** Lors de cette séance, il n'y aura pas de soin de pédicurie.

**2. La personne présente une neuropathie +/- un artériopathie +/- une déviation des pieds, des orteils ou toute autre malformation (notamment des ongles)**

Un soin sera effectué lors de cette 1<sup>ère</sup> séance,

Un suivi régulier sera alors organisé avec un **forfait de 5 consultations annuelles (au lieu de 4 avant la nouvelle convention)**

**3. La personne présente une neuropathie, a déjà eu une plaie chronique ou a actuellement une plaie chronique et/ ou une amputation**

Un soin sera effectué lors de cette 1<sup>ère</sup> séance

Un suivi régulier sera alors organisé avec un **forfait de 8 consultations annuelles (au lieu de 6 avant la nouvelle convention)**

**Pour les patients diabétique, l'adressage au podologue doit maintenant être systématique**

**Dans tous les cas d'adressage, le médecin traitant sera informé de la gradation ainsi que du protocole proposé.**

**Pensez à  
la messagerie  
sécurisée pour  
l'envoi des  
ordonnances**

▶ [Ordonnance Consultation de Pédicurie pour Gradation du Pied](#)

▶ [Ordonnance Soins de Pédicurie pour Pieds en Grade 2 ou 3](#)

▶ [Courrier Podologie](#)